



Dans un compte rendu sommaire de l'incident survenu à l'Ambassade du Cameroun à Paris adressé au Ministre camerounais des relations extérieures, le chargé d'Affaires adjoint de l'Ambassade du Cameroun en France attribue aux soldats de la Brigade anti-sardinards (BAS), la distraction d'une somme de 70 000 euros, des cachets officiels et de plusieurs documents importants.

Tel que rapporté par le chargé d'Affaires adjoint de l'Ambassade du Cameroun en France, une centaine d'activistes de la BAS a fait éruption dans l'espace consulaire camerounais concerné le samedi 26 janvier 2019 entre 17 et 18 heures, escaladant la grille métallique et forçant l'entrée principale.

Une fois à l'intérieur, les "Tontinards" se livrent à un pillage qui durera près de 5 h.

Alerté, le chargé d'Affaire adjoint de la dite mission diplomatique autorise l'intervention des forces de maintien de l'ordre française. C'est ainsi qu'une centaine de policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers arrivent sur les lieux pour procéder à l'évacuation des soldats de la BAS.

Après constatation des dégâts, les responsables de l'Ambassade dénoncent en substance : la destruction de l'effigie de S.E. **Paul Biya** et du cabinet de l'Ambassadeur, le pillage du service financier avec un préjudice estimé à 70 000 euros en espèces, le vol des cachets officiels et

des documents importants.

Des poursuites judiciaires sont annoncées.

REPUBLIQUE
DU CAMEROUN

AMBASSADE EN FRANCE

73 rue d'Auteuil
75016 PARIS
Tel : 01 47 43 98 33
Fax : 01 46 51 24 52
E-mail : ambacamer.france@yahoo.fr



REPUBLIC
OF CAMEROON

EMBASSY IN FRANCE

Paris, le 26 Jan. 2019

00019/MC/ACF

LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DE L'AMBASSADE
DU CAMEROUN EN FRANCE
A
SEM LE MINISTRE DES RELATIONS
EXTERIEURES
YAOUNDE

Objet : Compte rendu sommaire de l'incident
survenu à l'Ambassade du Cameroun à Paris.

Le samedi 26 janvier 2019, une manifestation d'activistes dénommés « la Brigade anti-sardinards » de France était prévue en début d'après-midi au lieu-dit « la porte de Clignancourt » dans le 18^e arrondissement de Paris. Cet appel au rassemblement sera relayé dans tous les réseaux sociaux.

Des informations recoupées de différentes sources font état de ce qui suit : Un certain **Robert WAFFO WANTO** dit « Général », aurait annoncé au cours du rassemblement sus-évoqué que 12 de leurs combattants auraient été tués par les forces de l'ordre au Cameroun. Cet événement exigerait selon lui des mesures de rétorsion contre l'Etat du Cameroun à travers son Ambassade en France. Aussi-a-t-il ordonné à ses « combattants » de se diriger vers l'Ambassade, l'occuper, prendre le contrôle des lieux et causer le maximum de dégâts possible.

Entre 17 heures et 18 heures, ces activistes, une centaine environ, vont débarquer à l'Ambassade, escalader la grille métallique et forcer l'entrée principale. L'occupation durera près de 05 heures. Une fois informé de cette incursion, le Chargé d'Affaires a.i. va signer la réquisition permettant aux forces de police française d'intervenir à l'intérieur de l'Ambassade.

Suite à cette autorisation, une centaine de gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers vont se déployer à l'intérieur et à l'extérieur pour évacuer

et sécuriser l'Ambassade. Cette opération durera près de 04 heures et nécessitera plusieurs renforts, pour se terminer aux environs de 22 heures.

Au terme de cette opération, les responsables de l'Ambassade vont accéder dans les locaux de la Mission Diplomatique et faire les constatations suivantes :

- Au niveau du hall du rez-de-chaussée : la destruction des effigies du Chef de l'Etat et leur remplacement par les photos de Monsieur **Maurice KAMTO** ;
- La mise à sac systématique du cabinet de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur ;
- La mise à sac systématique du bureau et des secrétariats de Monsieur le Consul Général, avec des cachets emportés ;
- Le saccage du bureau du Chef d'Antenne DGRE avec des précieux documents emportés ;
- Le pillage du Service Financier avec un préjudice estimé à près de 70 000 euros en espèces ;
- Au niveau de la salle d'apparat, le mat et le drapeau de la République emportés et les portraits des Ambassadeurs successifs détruits.

Il est à noter qu'une constatation plus exhaustive ne pourra être faite qu'après un audit d'un cabinet d'experts.

Ces constatations faites, les responsables ont pris les mesures conservatoires ci-après :

- L'Ambassade a fait appel à son prestataire de sécurité afin d'assurer la protection de l'Ambassade pendant tout le week-end en attendant la réfection des portes ;
- Le Chargé d'Affaires a.i a convoqué une réunion de crise avec les Responsables de l'Ambassade pour faire le point de la situation et rendre compte à la hiérarchie ;
- Une note de protestation a été adressée au Quai-d'Orsay dont copie jointe ;
- Compte tenu de l'ampleur des dégâts enregistrés au niveau du Consulat Général, le service sera suspendu jusqu'au remplacement des appareils endommagés.

Au niveau des autorités françaises : un dispositif de sécurité et protection a été mis devant les locaux de l'Ambassade. Les mêmes mesures ont été étendues aux résidences de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et de Neuilly.

- Une équipe technique d'enquêteurs de la police technique du 16^e arrondissement a procédé également à des constatations à des fins de poursuites judiciaires, en attendant le dépôt formel d'une plainte de l'Ambassade, assortie d'une évaluation exhaustive des dommages enregistrés.

Eu égard à ce qui précède, la cellule de crise a fait les préconisations suivantes :

- La présence permanente des vigiles les jours ouvrables et les week-ends ;
- L'octroi des moyens financiers pour sécuriser davantage les accès à l'Ambassade (un devis à cet effet sera transmis à l'appréciation de la haute hiérarchie) ;
- L'instauration d'un système de rendez-vous pour les prestations consulaires ;
- Enfin, un rapport détaillé sera soumis à la haute hiérarchie ultérieurement.

PJ : 02

Copies :-MINETAT SG PR
-MIN DCC



Le Chargé d'Affaires a.i.

Antoine AHMADOU
Ministre Conseiller